



RÉSIDENCES DE TERRITOIRE

DOSSIER DE PRÉSENTATION / APPEL À CANDIDATURE

ASSOCIATION MOSAÏQUE EN VAL / 2015

Les Résidences de Territoire, un dispositif de développement culturel territorial initié par la DRAC Midi-Pyrénées.

La DRAC Midi-Pyrénées impulse une nouvelle dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du ministère de la culture et de la communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La résidence de territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants. « Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre »¹.

La Résidence de territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics. Le public particulièrement ciblé dans ce cadre est le public jeune (scolaire ou non) ainsi que les publics éloignés de l'offre culturelle et artistique.

Un partenariat entre la DRAC Midi-Pyrénées, le Pays Midi-Quercy et les Communautés de Communes du territoire sur des objectifs partagés.

¹ Extrait du document de référence : « Cahier des charges Résidence de territoire » consultable sur le lien <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Midi-Pyrenees/Disciplines-et-secteurs/Action-culturelle-et-territoriale/Developpement-culturel-et-presence-artistique-sur-les-territoires-ruraux>

Un contexte territorial

La Résidence de territoire s'inscrit dans un contexte géographique, social et économique ; en l'occurrence celui du pays Midi-Quercy.

La résidence de territoire s'appuie sur les spécificités locales et prend place dans un contexte territorial dont les enjeux sont définis par les élus et inscrits plus particulièrement dans la Charte de développement durable du pays Midi-Quercy². Elle n'est pas cependant, une commande publique ; la résidence de territoire n'ayant pour finalité ni la production, ni la commande d'une œuvre mais la prise en compte d'un contexte territorial.

Des objectifs de développement culturel partagés entre les partenaires

Il s'agit de favoriser l'accès aux œuvres artistiques et culturelles et la prise en considération en priorité du jeune public (enfance et jeunesse) – dans le cadre scolaire, péri et extra scolaire -, et aussi des publics empêchés, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes en recherche d'emploi et en difficultés sociales. La mixité sociale et culturelle sera privilégiée.

Dans ce cadre :

- L'éducation artistique et culturelle des enfants et des jeunes, sera ciblée sur la curiosité, l'expérience sensible et la pratique plutôt que sur la simple consommation culturelle.
- Le développement de la pratique amateur, enjeu fondamental tant du point de vue du développement des individus, de la formation des citoyens que de l'enjeu de cohésion sociale et de démocratie, sera encouragé.
- Des actions ciblées seront mises en œuvre pour favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture.
- Le soutien à la structuration des services publics de la culture et du monde associatif sera privilégié par la mise en place d'actions d'accompagnement. Un temps de formation des personnels encadrants des groupes constitués sera mis en place pour une meilleure appréhension des enjeux de la résidence de territoire.
- Toute action culturelle sera présentée, valorisée auprès du public par des temps de conférences, débats.

L'opérateur culturel porte et met en œuvre la résidence de Territoire

Chaque année, deux résidences de territoire sont mises en œuvre en Midi-Quercy. Les opérateurs culturels sont identifiés par la DRAC Midi-Pyrénées et le Pays Midi-Quercy pour leurs capacités d'expertise, d'accompagnement de l'artiste et de développement de partenariats avec les acteurs locaux, culturels, éducatifs, sociaux,... L'opérateur culturel définit le thème et le cadre de la résidence de territoire en partenariat avec la DRAC Midi-Pyrénées et le Pays Midi-Quercy. L'ensemble des partenaires, la DRAC Midi-Pyrénées,

² <http://www.midi-quercy.fr/-Objectifs-.html>

les Collectivités locales concernées, le Pays Midi-Quercy et l'opérateur culturel collaborent pour permettre le bon déroulement de la résidence et en assurer le suivi et l'évaluation.

Le cahier des charges de la résidence de territoire

Le choix du résident

L'opérateur culturel élabore le contenu de l'appel à candidature et choisit le résident. Il peut constituer un comité de sélection qu'il compose. Le choix du résident est validé par la DRAC Midi-Pyrénées.

La résidence

L'artiste ou professionnel (de la culture, chercheur) réside dans le territoire dont il n'est pas issu. Un hébergement lui est proposé par l'opérateur. **La présence de l'artiste ou du professionnel** étant une des conditions de réussite de la démarche, celle-ci **doit être réellement notable auprès des habitants soit deux mois minimum** (qui peuvent être fractionnés en deux temps). L'articulation indispensable entre le résident et les habitants se fait par l'opérateur avec le chef de projet culture du Pays qui assurent la coordination et la fluidité de la présence artistique. Un contrat de résidence formalise les engagements réciproques ainsi que les moyens dévolus (rémunération de l'artiste, mise en œuvre des actions culturelles).

La rencontre résident/habitants

Elle se fait en deux temps

- Un premier temps relativement bref : l'artiste ou le professionnel vient présenter à des responsables, des encadrants, sa démarche de création et son projet de résidence. Les échanges nourrissent la réflexion et permettent la construction du projet.
- Un second temps beaucoup plus long : l'artiste ou le professionnel revient en résidence et met en place son travail d'éducation artistique et culturelle co-construit avec les équipes. Il peut poser un acte de création ou de recherche en lien avec les habitants : cet acte peut être modeste ou spectaculaire, jouant sur l'effet de surprise ou annoncé... Il est toujours conçu afin de faire percevoir, par le plus grand nombre, la singularité et la force de la démarche qui le sous-tend.

Aucun habitant du territoire concerné n'étant censé ignorer la présence de l'artiste et de sa production artistique ou du professionnel et de sa recherche, les différents partenaires réunis autour de la résidence s'engagent à la rendre visible aux yeux de la population en n'oubliant pas que les enfants et les jeunes sont les premiers concernés. Aussi le volet important de la diffusion de l'œuvre existante de l'artiste ou de la connaissance de la recherche du professionnel est conçu en étroite collaboration avec les différents professionnels et l'opérateur culturel coordonnant la résidence.

L'association Mosaïque en val, opérateur culturel résidence de territoire 2015

L'association Mosaïque en Val

Association loi 1901 fondée en 1994, son projet repose sur la connaissance, la diffusion et le soutien au Livre d'Artiste ; ceci à travers des actions de médiation et des ateliers d'écriture et de création s'adressant à un large public enfant, adultes et seniors. Afin de toucher le maximum d'entre eux, l'association a développé des partenariats avec les écoles, collèges, lycée, EPHAD, médiathèques et associations du territoire, librairie...

Des actions sont proposées tout au long de l'année en temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et vacances, qui ont pour but de favoriser la découverte et la pratique de techniques autour des métiers du livre, avec comme point d'orgue «Le Festival du Livre d'artiste », pendant 10 jours (du 25 avril au 03 mai 2015) se clôturant par un week-end dédié « Le Salon des créateurs et des éditeurs de Livres d'artiste » qui permettra au public de partager une démarche, une vision sur un sujet donné. Week-end pendant lequel le public est amené à rencontrer et échanger avec les artistes, autour de divers ateliers, pratiques des arts du livre (reliure, calligraphie, papiers, dorure, etc...), spectacles vivants, lectures, conférences, contes...

Antériorité :

- 2013 : résidence d'écriture et de peinture de Dany Bataille « Oiseaux d'ailleurs »; 5 jours. Installations dans la ville.
- 2014-2015 Résidence de Territoire DRAC avec Arne Aullas d'Avignon (graveuse) « Saint Antonin, esquisse d'une géographie »; création d'un codex.

Le contexte local et le cadre thématique de la résidence

Contexte local:

1- L'association organise en 2015 son 14^{ème} Festival du Livre d'Artiste sous le titre « Sous Couverture ». Il se compose d'expositions de fonds divers, expositions se clôturant par un week-end dédié aux créateurs et éditeurs, le Salon du Livre d'Artiste. L'ensemble se déroule dans les galeries de l'ancien couvent des Génovéfains, actuelle Cité Administrative.

A ce titre la résidence privilégiera toute action artistique et culturelle permettant au public de partager une démarche, une vision et une pratique sur un sujet ayant un lien avec le territoire, l'histoire et le patrimoine ; action dont l'écriture, les métiers autour du livre d'artiste seront l'objet ou le moyen, en n'excluant pas d'autres dimensions transversales aux métiers du livre. Ceci en interaction avec les publics.

2- La résidence se situera dans un territoire comportant de forts traits géologiques et paysagers (importance du réseau hydro-morphologique, vallée de l'Aveyron, territoire Natura 2000, causses, faune et flore protégées...) ainsi que culturels, patrimoniaux et historiques.

En effet, une longue tradition littéraire s'est établie depuis le Moyen-Age avec de fameux troubadours – dont Ramon Jordan -, suivis du mouvement important des Escoliers – réfugiés à Saint Antonin après leur révolte toulousaine. Le mouvement littéraire a toujours existé à saint Antonin, il est actuellement très vivant, avec des écrivains, des ateliers d'écriture et de poésie, une pratique d'échanges littéraires ouverte à tous.

Enfin les ordres monastiques importants établis à Saint Antonin ont développé une éducation populaire, y compris pour les filles à une époque où cela était peu établi.

Ces spécificités entreront dans le choix du cadre thématique.

3- La situation géographique du territoire est à prendre en compte : Saint Antonin se trouve sur un territoire rural excentré, à 100km de Toulouse, 50km d'Albi, Montauban et Cahors. La population se trouve ainsi éloignée de l'offre culturelle et artistique des villes (*pas de transports publics vers ces offres, hormis les « Transports culturels » de l'association « Même sans le Train »*).

- Prendre en considération également la mixité sociale :

- Origines et diversité culturelle : « locaux », attachés à l'identité de leur territoire, néo-ruraux, nouveaux arrivants, retraités, artistes et artisans d'art, étrangers d'Europe du nord et de l'Est (*anglais, hollandais, roumains, bulgares...*)
- Tranches d'âges : jeunes et adultes participant ou non à des actions culturelles pérennes ou ponctuelles
- Langues parlées (*français, occitan ou leurs langues maternelles...*).

Réunir les publics autour d'un projet fédérateur où toutes les connaissances pourront être valorisées, à travers des actions partagées (cohésion sociale).

4 – Noter l'existence d'une dynamique culturelle de territoire s'appuyant sur des associations (Les Hivernales du Documentaire, Même Sans le Train, les amis du vieux St antonin, Côté Noble Val...), un cinéma d'art et essai, Le Querlys, une librairie Art et Patrimoine, de nombreux artisans et artistes.

Cadre thématique :

Les actions intergénérationnelles, organisées depuis 9 ans par l'association, autour de la création d'ouvrages, sont plébiscitées par le public en ce sens qu'elles lui permettent de découvrir une pratique atypique ainsi que les métiers liés - reliure, estampe, fabrication du papier, impression..., métiers manuels et rares de typographe, éditeur à tirage limité, artiste illustrateur...

Cette démarche de médiateur, fondamentale, est centrée sur 2 axes :

- Les ateliers pour découvrir et expérimenter des techniques en créant un recueil, sur un thème donné et dans lequel libre cours est laissé à l'imagination, à l'expression.

- Les rencontres avec des professionnels autour de l'objet livre - ateliers, conférence, lectures, échanges...

Rendre accessible la création artistique et partager des connaissances spécifiques est le point essentiel de la démarche.

1- L'artiste s'appuiera de manière essentielle sur sa connaissance des métiers du livre et du livre d'artiste en particulier, dans l'une ou l'autre (ou toutes) ses composantes et caractéristiques.

2- En cohérence avec la prise en compte du contexte local, jointe au principe de co-construction avec les habitants/publics, l'artiste proposera un programme d'actions adapté élaboré avec l'association.

3- objectif(s) et esprit du projet :

- Découverte, pratique et expérimentation de techniques spécifiques et innovantes pour le public. Esprit : « voir et faire avec » (*aller à la rencontre d'un artiste, comprendre sa démarche, y participer en tant qu'acteur, manipuler, construire, comprendre le geste et l'esprit...*)
- Laisser une trace pérenne de l'action dans le territoire
- Actions-type souhaitées : ateliers, conférences, projections, visites commentées, expositions permettant une meilleure connaissance de l'artiste et de ses œuvres
- Des réalisations sont suggérées : livre(s), panneaux, exposition, installation(s)....
- Seront privilégiées les réalisations potentiellement itinérantes afin d'irriguer le territoire.
- Travailler avec les écoles, pendant le temps scolaire, péri- scolaire, le collège, avec les enfants et les adolescents hors temps scolaire, les EPHAD, les publics défavorisés ou éloignés des actions culturelles
- Participations aux manifestations existantes en collaboration avec des associations locales (Fête de la citrouille, Jardins Noble Val, ...)
- Intégration des principes du Développement Durable :
- tendre à associer les partenaires adoptant les « bonnes pratiques » environnementales (fournisseurs, usagers, co-voiturage aux manifestations....)
- privilégier les circuits courts

Les compétences et qualités attendues

Compétences :

- expérience des métiers du livre et du livre d'artiste en particulier
- capacité à créer l'interactivité avec le territoire c'est-à-dire à intégrer la population aux actions culturelles, celles-ci s'ouvrant ainsi au plus grand nombre.
- savoir générer une dynamique de groupe
- avoir de l'autonomie dans les interactions avec les acteurs locaux identifiés, avec lesquels l'artiste est initialement mis en lien par l'association. L'association agit comme relais tout au long de la résidence.

Qualités :

- prise en compte de publics différents : du fait de leurs pratiques et sensibilités artistiques, leur âge, leurs attentes, leurs aptitudes
- transmission des savoirs et des connaissances
- avoir une sensibilité et un intérêt pour le contexte naturel et écologique du territoire est essentiel, ce projet portant une attention forte aux objectifs du développement durable (co-déplacements, choix des matériaux, respect des espèces éventuellement intégrées au projet, privilégier les acteurs économiques locaux, circuits courts, etc...)
- établir avec précision un calendrier et un agenda en concertation avec les structures, en particulier tenir compte de leurs impératifs (scolaires...).
- Respecter les temps de réalisation

Cadre de travail (moyens mis à disposition par Mosaïque en val)

L'association accompagnera l'artiste dans ses rencontres et ses échanges avec les partenaires du territoire ; elle mettra à disposition ou veillera à réserver, les locaux nécessaires à l'organisation des interventions.

D'autre part, elle prépare avec l'artiste, la demande d'agrément Education Nationale (si cela est nécessaire).

Des documents seront mis à disposition afin que l'artiste identifie au mieux les spécificités du territoire sur lequel il intervient.

L'association est le lien, tout au long de la Résidence, entre l'artiste, les différents publics et partenaires.

CONTRACTUALISATION : un contrat sera établi entre l'artiste et l'association, précisant toutes les modalités de la résidence (modalités et calendrier des interventions, financement, hébergement..)

PARTENAIRES : la Commune, les établissements scolaires du territoire (maternelle, élémentaire, collège), ALSH, le Pays Midi-Quercy, la Communauté de Communes QRGA, les médiathèques du réseau, les EHPAD, librairie Le Tracteur Savant, l'association Côté Noble val, L'office de Tourisme, la CAF...

Le calendrier de la résidence

- de septembre 2015 à mars 2016

- 2 mois

La rémunération de l'artiste : 3000€ net/mois

La sélection (documents à transmettre, modalités, planning)

- un projet détaillé sera envoyé à mosaiqueenval@yahoo.fr

- l'artiste devra justifier de son inscription à la Maison Des Artistes et/ou d'un numéro de Siret.

- un agrément Education Nationale sera nécessaire pour l'intervention auprès des scolaires.

- un lien avec un site et/ou des exemples descriptifs d'actions antérieures

- calendrier proposé et agenda

Candidature à envoyer avant le 30 mai à :

Association Mosaique en val – Madame la Présidente

Hôpital Majeur

18 boulevard des Thermes

82140 Saint Antonin Noble Val

Contact pour tout renseignement :

Mme M. Anne Martinez, présidente

05.63.67.16.32 / 06.84.18.48.42

mosaiqueenval@yahoo.fr